

Numéro 4

JANVIER 2019

LE MAGAZINE DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE
GEVREY-CHAMBERTIN ET DE
NUITS-SAINT-GEORGES

Le Mag'!

Le Dossier

**Une Communauté de communes
à l'écoute de ses habitants**

Made in ComCom

**Faites parler votre âme de cinéaste,
participez à « Voir un petit court » !**

Elles font le territoire !

**Marine Jacques-Leflaive :
L'architecte éco-dynamique**

Le Mag' !

SOMMAIRE



03



En 2 mots :
L'éditorial du Président

04



360° :
Retour en images sur quelques manifestations du territoire

07

Le dossier :
Une Communauté de communes
à l'écoute de ses habitants



12



Elles font le territoire :
Marine Jacques-Leflaive :
L'architecte éco-dynamique

14



Un territoire de projet :
Développement économique :
levier de l'attractivité du territoire

16



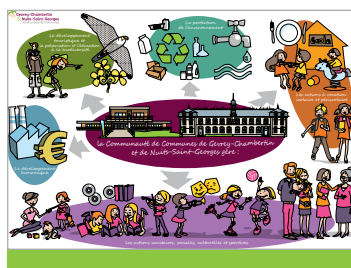
Made in Com Com :
Faites parler votre âme de cinéaste, participez à
« Voir un petit court » !

17



En plein coeur :
Couchey : le charme rural
aux portes de la ville

18



ComCom pratique

Directeur de publication : Christophe Lucand - **Secrétaires de rédaction :** Jérôme Zacchia, Emilie Beauvois - **Rédaction-conception :** Service communication Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges - **Crédits photos :** Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges - Atelier Zéro Carbone Architectes - Jean-Christophe Tardivon - **Illustrations :** Aromat **Impression :** ICO - Tirage 15 700 exemplaires sur papier ecolabellisé Charte Imprim'Vert pour la diminution des impacts sur l'environnement - **Distribution :** Adrexo - **ISSN :** 2609-2441

“ Cette orientation ne répond pas à une mode, mais bien à



l'exercice exigeant d'une véritable démocratie locale ”

« Mesdames, Messieurs, Chers amis,

L'année 2018 s'achève après douze mois d'un intense travail qui a quotidiennement mobilisé les élus et les services communautaires en faveur de nos communes et de nos habitants. L'exercice a été d'autant plus difficile qu'il nous a fallu, tous ensemble, poursuivre la construction de notre Communauté de communes en prolongeant le travail de mutualisation et d'amélioration de l'efficacité des nombreux services publics de proximité proposés à nos habitants.

La tâche est d'autant plus ardue que parallèlement, l'environnement financier de la Communauté de communes est frappé par la chute rapide et continue des dotations de l'État (tombées à 5,60€/habitant en 2018, contre 15€/habitant en moyenne pour les intercommunalités du département et 48€/habitant en France, sans aucune prise en compte du nombre de compétences assumées) et l'essor exponentiel du prélèvement de solidarité (prélèvement de plus de 15€/habitant en 2018 pour la part intercommunale et de plus de 30€/habitant au total). C'est dans cette perspective qu'en novembre dernier, le Conseil communautaire unanime a sollicité le Président de la République et le gouvernement afin qu'ils conduisent une révision complète des modes de calcul qui favorisent de manière injustes et inéquitables la concentration urbaine en France au détriment du Pacte Republicain et de l'égalité des citoyens.

Malgré cette pression très préjudiciable, nous avons pu repenser, réorganiser et renforcer nos services en actualisant et en harmonisant l'ensemble des statuts de la Communauté de communes et en œuvrant pour exploiter des sources d'économie nouvelles. Les services utiles quotidiennement aux habitants ont été préservés, parfois à travers une nécessaire harmonisation. Dans le secteur de l'enfance, périscolaire et extrascolaire, par exemple, qui occupe près de 40% des agents de notre Communauté de communes, en conformité avec les normes, taux d'encadrement et règlements obligatoires, pour les 17 sites sur notre territoire, le coût net global dépasse les 2 millions d'euros pour l'Intercommunalité. C'est en moyenne 64% du financement de l'ensemble de ces services qui sont pris en charge par notre collectivité. La part restante est couverte par les usagers à travers une tarification fondée sur un taux d'effort institué sur les références retenues par la Caisse d'Allocation Familiale. Maintenir ces services est un combat,

une lutte de chaque instant, que nous menons unanimement et avec conviction dans un contexte difficile.

Parce que cet engagement doit s'appuyer sur des instances de dialogues et d'échanges avec chacun d'entre vous, sur les sujets de société et sur l'avenir de notre territoire, nous avons choisi de consacrer ce quatrième numéro du Magazine intercommunal aux dispositifs participatifs. Être à votre écoute, échanger et dialoguer sur l'avenir de notre territoire, c'est essentiel dans la construction de notre jeune Communauté de communes. Cette orientation ne répond pas à une mode, mais bien à l'exercice exigeant d'une véritable démocratie locale. J'espère qu'en parcourant cet article, certains d'entre vous rejoindront ces espaces de dialogue afin de participer à ces échanges dont les thématiques s'étendent de l'élaboration d'un Plan climat (PCAET), jusqu'aux sujets de sociétés les plus divers.

Dans ce nouveau numéro, vous pourrez également découvrir un article dédié au développement économique qui constitue l'une des compétences structurantes essentielles pour notre Intercommunalité. Véritable levier d'attractivité, le développement économique nous permet de dynamiser notre territoire, de favoriser l'implantation de nouvelles entreprises, de créer des emplois et d'attirer de nouveaux habitants. Il représente en cela une dimension essentielle de la vitalité de notre Communauté de communes dont sont issues plus de la moitié de ses ressources et qui contribue au maintien des services de proximité.

Par ce nouvel opus, vous êtes également invités à la prochaine cérémonie des Vœux de la Communauté de communes qui aura lieu le vendredi 25 janvier à La Karrière, à Villars-Fontaine. À l'occasion de cet événement, je souhaite mettre à l'honneur tous les habitants dans un cadre patrimonial, culturel et festif qui exprime le dynamisme et l'esprit d'initiative de notre territoire. Ce sera un rendez-vous original et singulier, sous les étoiles, dans une ambiance chaleureuse et conviviale qui permettra à toutes celles et à tous ceux qui le souhaitent de marquer l'ouverture de cette nouvelle année.

Bonne lecture à toutes et à tous, et très belles fêtes de fin d'années !

Christophe LUCAND
Président de la Communauté de communes de Gevrey-
Chambertin et de Nuits-Saint-Georges

Retour en images sur quelques manifestations du territoire

Le numérique a fait son show à la Communauté de communes !



Le 24 octobre, la Communauté de communes proposait à ses habitants de se mettre en mode FUN, à l'occasion de son premier Festival des Usages Numériques. Un après-midi d'ateliers et une soirée table-ronde étaient proposés pour tout connaître sur les dernières tendances numériques : casque de réalité virtuelle, imprimante 3D, brodeuse numérique, drone, liseuse... Mais aussi pour s'informer sur les bonnes pratiques liées à Internet, et découvrir les outils numériques mis à disposition sur le territoire de la Communauté de communes !

Les participants ont ainsi pu découvrir les #tutos en direct, s'inscrire aux ateliers informatiques du Centre socioculturel intercommunal de Gevrey-Chambertin, ou faire le tour du nouveau site Internet de la collectivité. Pour cette première édition, le Festival a accueilli une centaine de visiteurs, curieux et passionnés.

Un partenariat pour une meilleure disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires du territoire

Depuis la rentrée scolaire, la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges favorise la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires du territoire. Christophe Lucand, président de la Communauté de communes et Vincent Dancourt, président du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Côte-d'Or, ont en effet signé une convention de partenariat pour l'accueil des enfants de sapeurs-pompiers volontaires sur les temps périscolaires, lors des interventions.



Elle vise à améliorer la disponibilité des soldats du feu appartenant aux centres d'incendie et de secours de Nuits-Saint-Georges, de Gevrey-Chambertin et des Deux-Côtes (Corgoloin). Une première qui depuis a fait des émules dans le département de Côte-d'Or !

La qualité de l'air du patrimoine bâti sous surveillance

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les collectivités ont pour obligation d'établir un diagnostic de l'air intérieur des bâtiments accueillant de manière collective des enfants de - 6 ans. Objectif : s'assurer de la bonne qualité de l'air intérieur dans nos établissements, avec comme outil l'évaluation des moyens d'aération et l'établissement d'un plan d'actions.



Regroupement scolaire de Chamboeuf

À la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges, cette démarche a débuté au début du mois de novembre avec une première réunion, en présence du bureau d'étude Alternative Énergie & Environnement. Elle devrait s'étendre, à terme, à l'ensemble des bâtiments de la collectivité.

Assemblée générale des maires et élus communautaires



Dans la continuité du vote du budget et après des réunions de travail consacrées aux finances de notre Communauté de communes, Christophe Lucand a rassemblé les maires et les élus communautaires du territoire, le 11 septembre dernier, à la Salle des Climats de Bourgogne. Cette assemblée générale avait pour objectif de présenter le contexte budgétaire dans lequel évolue notre collectivité, en comparaison à celles de Côte-d'Or. En effet, notre dotation intercommunale est tombée à 5,60 € / habitant, contre 15 € pour les autres communautés de communes en Côte-d'Or. Cette rencontre a permis d'échanger sur les différentes solutions à mettre en œuvre pour améliorer le contexte financier de la collectivité.

Le Mois du Doc a rassemblé les foules !

Avec près de 500 personnes cette année, le Mois du Film Documentaire a été une fois de plus un grand succès sur le territoire ! Pour cette nouvelle édition, les médiathèques intercommunales ont proposé une série de projections dans 12 villages. La programmation, axée sur des sujets de société, notamment autour de l'environnement et de la biodiversité, a permis de mettre le débat citoyen au cœur de ce festival au cours d'échanges animés avec les intervenants et réalisateurs présents à chaque projection. Par cet événement, la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges participe à la valorisation de la création en faisant découvrir à ses habitants des œuvres rares ou peu diffusées. Rendez-vous pris l'année prochaine pour une nouvelle édition !







Le Dossier

Une Communauté de communes à l'écoute de ses habitants

Créée au 1^{er} janvier 2017, réunissant 55 communes sur 497 km², notre Communauté de communes peut paraître comme une collectivité lointaine, peu visible ou complexe. Il est vrai que notre collectivité fait partie de ces territoires que l'on appelle XXL et sa récente création ne permet pas encore aux habitants de s'y retrouver. Cependant, notre Communauté de communes a à cœur de vous informer régulièrement par différents supports de ses actions et aussi inviter habitants, usagers, bénévoles, commerçants, salariés, à participer à la construction du territoire. Tout sauf une tour d'ivoire, notre collectivité se veut être à l'écoute de ses habitants et de leurs besoins.

Une Communauté de communes à l'écoute de ses habitants



Aujourd'hui, de nombreuses collectivités consultent leurs habitants sur des projets qu'elles mettent en œuvre. Pour quelles raisons ? Au-delà de l'aspect réglementaire imposant aux collectivités territoriales d'adopter de plus en plus de démarches participatives, faire participer les usagers a également pour but d'enrichir la décision politique. L'objectif étant de construire un espace de vie serein et en adéquation avec ceux qui y vivent. La Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges, toute jeune collectivité âgée d'à peine deux ans, ambitionne de créer du lien avec ses habitants pour leur permettre de s'impliquer dans la construction d'un projet du territoire. Démonstration.

Les habitants concertés sur les projets stratégiques du territoire

Ecouter, débattre, réfléchir, se concerter, décider ensemble sur des projets d'envergure et stratégique pour le territoire, cela devient possible au sein de notre intercommunalité. En effet, cette année, des dispositifs ont été lancés afin de solliciter l'avis et l'expertise d'usagers sur des sujets importants pour la vie quotidienne des habitants. Comme en témoigne le **Plan Climat** dont la

première phase a été lancée le 20 septembre dernier. A cette occasion, habitants, usagers, entrepreneurs, agriculteurs, responsables associatifs étaient conviés afin d'être informés sur le diagnostic environnemental de notre territoire. A l'issue de cette rencontre, les participants avaient la possibilité de faire part de leurs contributions et de leurs idées sur le forum numérique dédié, dans différentes thématiques : mobilité, économie circulaire, agriculture, etc. Cette démarche aboutira à des ateliers afin d'échanger sur ces contributions. Grâce à elles, la

Communauté de communes pourra élaborer des fiches actions concrètes du Plan Climat de notre territoire et ainsi enclencher la transition énergétique. Une démarche consultative essentielle pour un projet d'une telle ampleur ayant un impact sur la vie des habitants du territoire. La concertation permet d'élaborer des actions concrètes, applicables, comprises par tous et surtout en adéquation avec les besoins des usagers, comme l'explique Delphine Perrin, chargée de mission à la transition énergétique « *Tout le monde a une partie de la solution* ». En effet, la mise en commun, l'échange autour de projets phares permettent une meilleure mise en œuvre des projets grâce à l'adhésion des habitants.

La consultation des habitants s'ouvre également à des domaines d'actions plus larges, grâce notamment à la mise en place **du Conseil de développement**. Créé fin 2018, le Conseil de développement va avoir la possibilité de proposer des actions concrètes en lien avec les compétences exercées par la Communauté de communes. Egalement instance consultative, le Conseil de développement permet d'enrichir la décision politique en rendant des avis sur des projets de l'intercommunalité sur le quotidien des habitants ou l'avenir du territoire. En s'appuyant sur leur expertise d'usagers, les membres du Conseil de développement vont pouvoir être concertés, dans l'intérêt du plus grand nombre. Il permet ainsi de donner un rôle plus actif aux habitants dans la prise de décisions de l'intercommunalité et aussi de dynamiser la démocratie locale. C'est par ce type d'instance permettant l'expression et la concertation des citoyens, que les habitants peuvent avoir envie de s'investir davantage dans la vie de leurs villages et d'améliorer ensemble le cadre de vie du territoire.

C'est par ailleurs déjà le cas sur le territoire lors d'événements, comme **le Carrefour Artisanal de Reulle-Vergy**, portés intégralement par des bénévoles ou même au sein d'événements organisés par la Communauté de communes. Plus de 50 bénévoles ont



participé à l'organisation **du Festival Nature** en 2018 et ceux de la **Semaine Bleue** sont de véritables forces de proposition dans l'organisation de l'événement.

Pionnier et novateur, **le service biodiversité** travaille depuis de nombreuses années à la concertation des habitants notamment avec le plan d'interprétation de la Réserve Naturelle Combe-Lavaux Jean Roland. Initié en 2015, ce plan est le moteur de la politique d'éducation à l'environnement basé au sein de la Réserve. En se reposant sur la participation des riverains, le défi était d'ouvrir les réflexions sur la richesse du patrimoine naturel du territoire. Cela a abouti en 2016 à une veillée participative et à une exposition inédite au Super U de Brochon où les habitants pouvaient réagir sur la Réserve Naturelle. L'objectif était d'impliquer davantage les riverains dans la conception du projet. Solliciter les habitants autour de la Réserve Naturelle est toujours à l'ordre du jour pour le service biodiversité. Le 20 novembre dernier, il a convié les usagers du site, chasseurs, associations de marcheurs, élus locaux, propriétaires privées, à participer à l'élaboration du prochain Plan de Gestion de la Réserve. Une initiative qui a mobilisé et enchanté les participants.

Mieux comprendre les besoins des habitants et leur proposer une lecture de leurs espaces publics pour aboutir à des décisions partagées par tous est une

volonté forte de la Communauté de communes. C'est pour ces raisons que cette année, elle a souhaité développer ces instances de concertation afin de pouvoir approfondir sa relation de proximité avec les habitants et construire avec eux ce nouveau territoire.



Des espaces d'échanges et de débats

Créer des espaces de débats, d'échanges sur les enjeux de notre territoire et sur l'intercommunalité, mais aussi sur des sujets de société, est également une volonté forte de notre Communauté de communes. Inviter les habitants à se questionner, à débattre, permet de dynamiser la démocratie locale et de renforcer le lien entre les habitants. C'est dans cette optique qu'on été créés **les Cafés Citoyens**. Portés par un collectif d'habitants du territoire, avec le soutien du Centre socioculturel intercommunal, les Cafés Citoyens se réunissent une fois par mois en moyenne afin de débattre sous forme de table-ronde, ouvertes à tous, d'un sujet de société ou d'actualité. Après la laïcité, ou la fin de vie, les Cafés Citoyens débattront prochainement de l'égalité Femmes / Hommes au travail, des violences ou encore du bonheur. Cet espace d'échanges et de réflexion répond à un besoin des habitants *« ces tables-rondes, ces échanges, nous questionnent sur nos pratiques, sur notre quotidien. C'est vraiment très intéressant »* nous explique Laurent Berthe, instituteur à Chamboeuf, membre du collectif et habitant de Segrois.

Ces espaces d'échanges existent également lors des nombreuses manifestations portées par la Communauté de communes comme en témoigne **le Mois du Film Documentaire**, qui chaque année, au mois de novembre,

propose une série de projections sur une thématique en lien avec le territoire ou sur un sujet de société. Chaque séance est suivie d'un débat avec le réalisateur ou un expert en lien avec le sujet du documentaire. Cette manifestation itinérante sur le territoire, va à la rencontre des habitants afin de leur permettre d'accéder à des projections de documentaires rares et d'ouvrir un espace d'échanges et de débat près de chez eux. La volonté des médiathèques intercommunales, organisatrices de l'événement, est de mettre le débat citoyen au cœur de ce festival réunissant pas moins de 800 personnes. Pour permettre la création de ces espaces, la Communauté de communes va à la rencontre de ses habitants, en créant des événements itinérants et souhaite créer une relation de proximité avec ses habitants et se montrer ouverte et accessible.

L'intercommunalité a également investi **les réseaux sociaux**, notamment facebook, twitter, youtube et linkedin, qui sont devenus de véritables lieux d'expression pour les habitants. Ils peuvent réagir face à certains événements et demander des compléments d'informations. Les réseaux sociaux peuvent également permettre la rencontre ou l'échange avec des élus. Christophe Lucand, président de la Communauté de communes se rend disponible pour les habitants régulièrement *« Souvent interpellés par les usagers de vives voix ou par les réseaux sociaux, je leur propose un rendez-vous afin de pouvoir répondre clairement à leurs interrogations »*.



« Ces tables-rondes, ces échanges, nous questionnent sur nos pratiques, sur notre quotidien. C'est vraiment très intéressant »

Par ces différentes actions, la Communauté de communes souhaite montrer sa détermination à créer du lien avec ses habitants, dans un climat de confiance et de transparence dans un contexte où le grand public doute de plus en plus des institutions. Une démarche nécessaire pour donner envie aux citoyens de s'engager dans une démarche participative et de co-construction. « Cela ne répond pas à une mode, mais bien à un exercice d'une véritable démocratie » précise le président de la Communauté de communes.

En moins de deux ans, l'intercommunalité a su créer un dialogue avec ses habitants. Ces actions ne sont, cependant, que des premières pierres à l'édifice de notre jeune territoire et peuvent permettre de continuer à l'avenir de construire un véritable projet de territoire avec les habitants, pour que chacun puisse y trouver sa place.



Café citoyen sur la laïcité en septembre dernier

VOUS SOUHAITEZ VOUS IMPLIQUER SUR NOTRE TERRITOIRE ? REJOIGNEZ-NOUS !



Les prochains ateliers d'élaboration du programme du Plan Climat sont :

Mercredi 16 Janvier à 18h - Thématique Bâti - Habitat

Mercredi 23 Janvier à 18h - Thématique Economie locale et consommation

Mercredi 30 janvier à 18h - Nouvelles énergies

Toutes ces réunions auront lieu à la Maison des Services Publics et de l'Intercommunalité
3, rue Jean Moulin - 21700 Nuits-Saint-Georges



Les prochaines sessions :

Samedi 9 Février : Café Citoyens sur le bonheur

2^{ème} quinzaine de mars : Café Citoyens sur l'égalité Femme-Homme

Mai : Café Citoyens sur le développement durable

Le Conseil de développement

POUR PLUS D'INFORMATIONS vous pouvez contacter la Direction des Solidarités
au 03 80 51 81 11 ou centresocioculturel@ccgevreynuits.com



Elles font le territoire

LE PORTRAIT

Marine Jacques-Leflaive : L'architecte éco-dynamique



Depuis 10 ans elle gère, aux côtés de son conjoint, Emmanuel DUPONT, l'agence d'architecture Atelier Zéro Carbone Architectes (AZCA), seule agence du territoire mettant la nature et l'Homme au cœur du processus de création. Marine Jacques-Leflaive, architecte, est devenue une référence en matière d'architecture éco responsable. Rencontre avec une créative passionnée ayant l'éco responsabilité dans son ADN.

Depuis qu'elle est toute petite, elle a la passion créatrice en elle. Après une enfance à Gilly-les-Cîteaux, des années collèges à Nuits-Saint-Georges avant d'intégrer le lycée de Brochon, Marine Jacques-Leflaive veut que la création fasse partie de son quotidien. Lors des Portes Ouvertes de l'École Spéciale d'Architecture de Paris, elle a une révélation, elle veut être architecte.

Après avoir obtenu son diplôme à l'École Spéciale d'Architecture de Paris en 2006, elle et son conjoint Emmanuel Dupont partent à Londres. Car Marine est sûre de ce qu'elle veut faire : travailler avec la meilleure agence d'architecture engagée en matière de développement durable. Elle va donc sonner à la porte de Zed Factory à Londres et demande à rencontrer Bill Dunster, le dirigeant du cabinet. Et là, alors qu'elle ne parle que quelques mots d'anglais, il l'engage. « *Il a dû voir la motivation dans mes yeux* » explique Marine, les yeux encore pétillants. En parallèle, son conjoint était professeur à Oxford à mi-temps et travaillait dans une agence d'architecture japonaise. Durant 4 ans, Marine « s'éclate », réalise des

projets d'envergure comme la maison « Rural Zed », une maison bioclimatique à Grande-Synthe, en 2008, où à l'époque, le développement durable n'était pas encore tendance. Malgré cette expérience enrichissante et hors du commun, Marine et son conjoint reviennent en France en 2009. « *C'était la crise économique, l'agence avait de moins en moins de clients. Nous avons décidé de rentrer* ». De retour à Nuits-Saint-Georges, sans argent en poche, mais cela n'a pas freiné nos intrépides architectes, engagés et passionnés. Ils commencent par un projet, puis un autre, réalisent un projet « hors normes » une cave hors sol, en paille à Puligny-Montrachet. Une référence. La seule cave en paille en France. L'atelier Zéro Carbone Architectes est né. « *Les choses se sont construites étapes par étapes. Je n'avais pas l'idée de monter une agence. Cela a été une construction, mais toujours avec la volonté de faire de mon mieux avec ma force de convaincre* » explique Marine. Très vite, les projets se sont succédés, et il y a eu un effet boule de neige. « *En Bourgogne, dès qu'on fait du travail de qualité, ça fait écho, le travail vient à vous* ».

Elles font le territoire

« Un bâtiment est comme un vêtement, il doit s'adapter à vous et non l'inverse »

Le travail de qualité n'est pas la seule chose qui fait pousser les portes du cabinet d'architecture à Nuits-Saint-Georges. L'Atelier Zéro Carbone Architectes c'est aussi une philosophie, une manière de voir les choses et de travailler. Marine Jacques-Leffaive a eu envie de faire des structures, qui soient en relation avec la nature, avec leur environnement, de bâtir en conscience. *« Un bâtiment est comme un vêtement, il doit s'adapter à vous, à votre manière de vivre et non l'inverse. C'est comme si vous aviez le choix entre acheter un Kway et un Gor Tex. Les deux vous protègent de la pluie certes, mais le deuxième permet à la peau de « respirer » »,* explique l'architecte. *« Un bâtiment on doit y être bien et y vivre sainement ».* C'est la raison pour laquelle l'agence d'architecte nuitonne travaille en collaboration avec les maîtres d'ouvrages, les clients, pour s'adapter à leurs besoins. *« On fait de la co-conception »* précise Marine. Cette philosophie s'applique également dans le choix des matériaux qui sont biosourcés et locaux. Leurs matériaux de prédilection : le bois, la pierre, la paille et la terre trouvée sur place. *« On vient nous voir pour ça, notre dynamisme, la qualité de nos matériaux et de nos espaces, on fait tout pour que ça soit beau et fonctionnel ».* Cette philosophie qui l'anime, Marine Jacques-Leffaive la tient de sa mère Anne-Claude Leffaive, une des pionnières de la viticulture en biodynamie. *« En baignant dans cette atmosphère, j'ai eu envie de mettre cette philosophie dans mon travail. Cela fait partie de moi, de mon ADN »* nous confie la gérante de l'agence AZCA. Cet engagement est le supplément d'âme de cette agence d'architecture



« Le Cabanon Pomme de pin » réalisé pour Jean-Louis Trapet et André Trapet à Gevrey-Chambertin par l'Atelier Zéro Carbone Architectes

innovante de notre territoire, comme l'illustre le Prix National de la Construction Bois 2018 pour le Cabanon « Pomme de Pin » réalisé pour Jean-Louis et Andrée Trapet, à Gevrey-Chambertin, que l'agence a remporté.

Le territoire, Marine en a fait son terrain de jeu : Gevrey-Chambertin, Vosne-Romanée, Manoir Equivocal à Corgoloin... *« Nous avons réalisé beaucoup de cuveries, de caves, car les viticulteurs ont conscience de leur environnement, de la nature. C'est d'ailleurs souvent des jeunes viticultrices qui m'ont donné ma chance au début ».* Cet engagement pour le territoire, Marine et son conjoint l'illustrent également au-delà de leurs vies professionnelles. En septembre dernier, ce sont eux qui ont créé le Festival « Le Volcan de Nuits », un événement culturel, alternatif ayant pour objectif que *« les gens de*

notre génération se voient, se rencontrent » expliquent-ils. *« Il faut de l'énergie pour s'engager, faire tout ça »* confie Marine, *« mais aujourd'hui, il y a urgence en matière climatique, de développement durable. Nous allons dans le bon sens, mais il faut continuer l'action ».*

Et l'avenir pour l'architecte qui avance étape par étape ? Des grands projets sur le territoire et aussi d'importantes réhabilitations prévues en Alsace, qui seront réalisées sans nul doute avec passion, détermination, créativité et respect de l'environnement, par une architecte écolo et dynamique. Une bouffée d'oxygène.

Développement économique : levier de l'at

« *Le but ultime du développement économique, c'est de créer de l'emploi* »



Zone économique Gevrey-Chambertin

Avec sa renommée mondiale et sa situation géographique, le territoire de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges dispose de nombreux atouts, faisant de lui un territoire attractif. Un positionnement économique que la collectivité a pour ambition d'affirmer, par sa mission de développement économique. Zoom sur les projets mis en place pour dynamiser le territoire.

Première compétence obligatoire donnée aux intercommunalités, renforcée en 2014 par la loi NOTRÉ, le développement économique est une réelle ambition pour la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges. Forte des atouts et de la renommée de son territoire, la collectivité place le développement de son économie au cœur de ses priorités : « *La Communauté de communes a pour vocation d'accompagner les entreprises locales dans leur développement, en mettant à leur disposition un « écosystème » favorable : des accès routiers et autoroutiers, et des terrains aménagés par exemple* » introduit Ludovic Bourdin, directeur général adjoint de la Communauté, en charge de l'attractivité du territoire. En favorisant l'implantation d'entreprises dans nos communes, la mission de développement économique a pour objectif de maintenir un taux d'activité sur le territoire, tout en créant une identité qui lui est propre entre la métropole dijonnaise et l'agglomération beaunoise : « *Il est important d'être attractif pour donner envie aux entreprises de s'installer*

sur notre territoire. Notre souhait est d'en faire un territoire vivant et non un territoire dortoir », poursuit Ludovic Bourdin avant d'ajouter « *le but ultime du développement économique, c'est de créer de l'emploi* ».

Afin de mener à bien ses objectifs, la Communauté de communes travaille en liens étroits avec des partenaires locaux, tels le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté, et les organismes consulaires comme la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre des Métiers, la Chambre d'Agriculture et la Chambre de l'Économie Sociale et Solidaire. La Communauté de communes participe également au capital de l'Agence Économique Régionale qui l'accompagne dans le développement de son attractivité : « *Nous travaillons avec beaucoup d'institutions et je suis également en contact quasi quotidien avec les chefs d'entreprises. Cependant, les communes membres restent nos premiers partenaires pour mener à bien nos objectifs. Nous ne pouvons rien faire sans elles* » précise Ludovic Bourdin.

attractivité du territoire

Des actions concrètes au service de l'attractivité du territoire



Pour appuyer ces démarches, la Communauté de communes met en œuvre plusieurs actions pour renforcer le dynamisme de son territoire. Elle s'est notamment associée à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte-d'Or en signant une convention de partenariat afin de définir les modalités de son intervention dans le soutien au commerce local, une compétence nouvelle partagée avec les communes. Un travail de diagnostic a ainsi été réalisé, en concertation avec les communes, dans le but de déterminer une stratégie commerciale sur le territoire, début 2019. Cette dernière devrait avoir pour objectifs de redynamiser les centre-bourgs et de favoriser le maintien ou le développement équilibré des commerces de proximité sur le territoire : « *Nous devons réfléchir à comment implanter des commerces de proximité dans nos communes, en identifiant les freins et les activités porteuses, tout en prenant en compte les attentes de nos habitants.* » explique Ludovic Bourdin.

Suite au renforcement de la compétence par la loi NOTRe, la collectivité aide également les entreprises et les hébergeurs touristiques dans l'achat de bâtiments fonciers, en leur attribuant une subvention « aide au logement des entreprises », de l'ordre de 1 500 à 2 000 € : « *Cette aide est une plus-value pour les entreprises, mais aussi pour la collectivité. Elle nous permet de rencontrer les porteurs de projets et de créer du lien avec eux. C'est primordial.* » conclut Ludovic Bourdin. Depuis sa mise en place en 2017, quatre entreprises ont ainsi pu bénéficier de ce dispositif, et deux autres devraient obtenir une subvention prochainement.

Chiffres clés :

- 5 zones d'activités économiques sur le territoire
- 35 hectares de foncier mis à disposition
- 55 % des ressources fiscales de la Communauté de communes proviennent des entreprises



Marché de Nuits-Saint-Georges

L'ÉVÉNEMENT

Faites parler votre âme de cinéaste, participez à
« Voir un petit court » !



La création cinématographique à votre portée !

Initié en 2014 par la Communauté de communes et le Cinéma Nuiton, « Voir un petit court » est le concours de court-métrage du territoire. Ouvert à tous les amateurs et passionnés de cinéma de France, cet événement a pour objectif de rendre la culture accessible à tous. Pour cette 5^{ème} édition, les participants devront faire parler leur imagination sur le thème suivant : « **Nature, biodiversité, et vous ?** ». Un thème qui associe culture et biodiversité afin de sensibiliser le public aux questions environnementales et à l'importance de la préservation de l'environnement sur le territoire : « *Le thème proposé cette année a du sens car il permet à la fois de valoriser la biodiversité et la nature, des enjeux phares de la Communauté de communes, par*

En 2019, le concours de court-métrage « Voir un petit court » revient ! Pour la 5^{ème} année consécutive, la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges et le Cinéma Nuiton s'associent pour proposer à tous les passionnés de cinéma de réaliser leur propre court-métrage... Et cette fois-ci, on voit les choses en grand !

un biais ludique comme le cinéma et de mettre en avant la création artistique qui est très présente sur le territoire », explique Sylvain Françonnet, directeur de l'Action culturelle et sportive de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges.

Valéry Dumurgier, directeur du Cinéma Nuiton ajoute « *Pour ouvrir encore plus les participations, nous allons aussi créer des partenariats avec les lycées ayant l'option cinéma* ». L'année dernière, 10 courts-métrages avaient été présentés au concours, un record de participation à battre en 2019 !

Un jury de professionnels et des invités surprises

Aux grands mots, les grands moyens ! Cette année, la Communauté de communes et le Cinéma Nuiton veulent faire les choses en grand. Ainsi, une dizaine de professionnels et de personnalités du territoire vont être réunis pour constituer le jury : « *Notre ambition cette année est d'apporter une touche plus professionnelle et plus prestigieuse au concours, notamment grâce à notre jury. Le but est de créer un événement attractif pour les habitants, et de*

mettre en lumière le cinéma de Nuits-Saint-Georges, classé art et essai, qui est le seul cinéma du territoire » poursuit Sylvain Françonnet. Après visionnage des courts-métrages en compétition lors de la **soirée de remise des prix qui aura lieu le 12 avril 2019**, un prix du jury sera décerné à la meilleure réalisation. Un prix du public sera également attribué au cours de la soirée. Michel Baudoin, directeur photographique du film « **Ce qui nous lie** » de Cédric Klapisch, Sophie Dufouleur, comédienne, ou encore Mylène Fargeot, influenceuse web, figurent parmi les membres du jury qui peut présenter encore quelques surprises.

Envie de participer ? Rien de plus simple !

Les participants doivent réaliser un court-métrage libre de 3 à 5 minutes sur le thème imposé. Le règlement et la fiche d'inscription au concours sont accessibles sur les sites de la Communauté de communes et du Cinéma Nuiton.

Les inscriptions sont à renvoyer à la MJC de Nuits-Saint-Georges avant le 15 février 2019.

Le court-métrage, lui, sera à envoyer avant le 15 mars 2019.



Pour plus d'infos :

Renseignements auprès de la Mission développement culturel et partenariats
(03.80.62.01.35)

ou de la MJC de Nuits-Saint-Georges (03.80.62.01.36)

A savoir :

Ouverture secrétariat :

Lundi, mardi, jeudi et samedi :

9h/12h

Mercredi et vendredi :

13h30/16h30

Fermé le samedi
pendant les vacances scolaires

Tél. : 03.80.52.10.90

Mail :

ville.couchey@wanadoo.fr

Site :

<http://www.mairie-de-couchey.fr>

Conseil municipal :

Maire :

Gilles CARRÉ

1^{ère} adjointe :

Danielle BELORGEY

2^{ème} adjointe :

Pascale BORDET

3^{ème} adjoint :

Marc JEANNIN

Secrétaires mairie :

Stéphanie VALLIOT
Alexandra GIRARD

Population de la commune :

1 200 habitants

Superficie : 1 269 ha

Couchey : le charme rural aux portes de la ville



Vue sur le Mont Blanc depuis Couchey

Histoire du village

Village viticole de la Côte Bourguignonne, installé le long de la route des Grands Crus, Couchey est l'un des plus anciens villages de la Côte Dijonnaise. Des grottes et sépultures témoignent de l'occupation des terres du village à diverses époques, notamment gallo-romaine. Sur ces 1 269 hectares de superficie, 350 sont utilisés pour la culture de céréales et 515 hectares sont recouverts de bois ou de friches, essentiellement situés sur le plateau du village. Un plateau depuis lequel il est possible de découvrir une vue imprenable sur Dijon et sa métropole, la plaine de Saône, où même certains jours, sur le Mont Blanc.

Situé à 8 km de Dijon et à 4 km de Gevrey-Chambertin, Couchey conserve le charme du rural aux portes d'une grande ville, avec sa mairie de

style Napoléon III, son château de quatre tours, et son église gothique de la fin du Moyen-Âge.

Tous les services à proximité

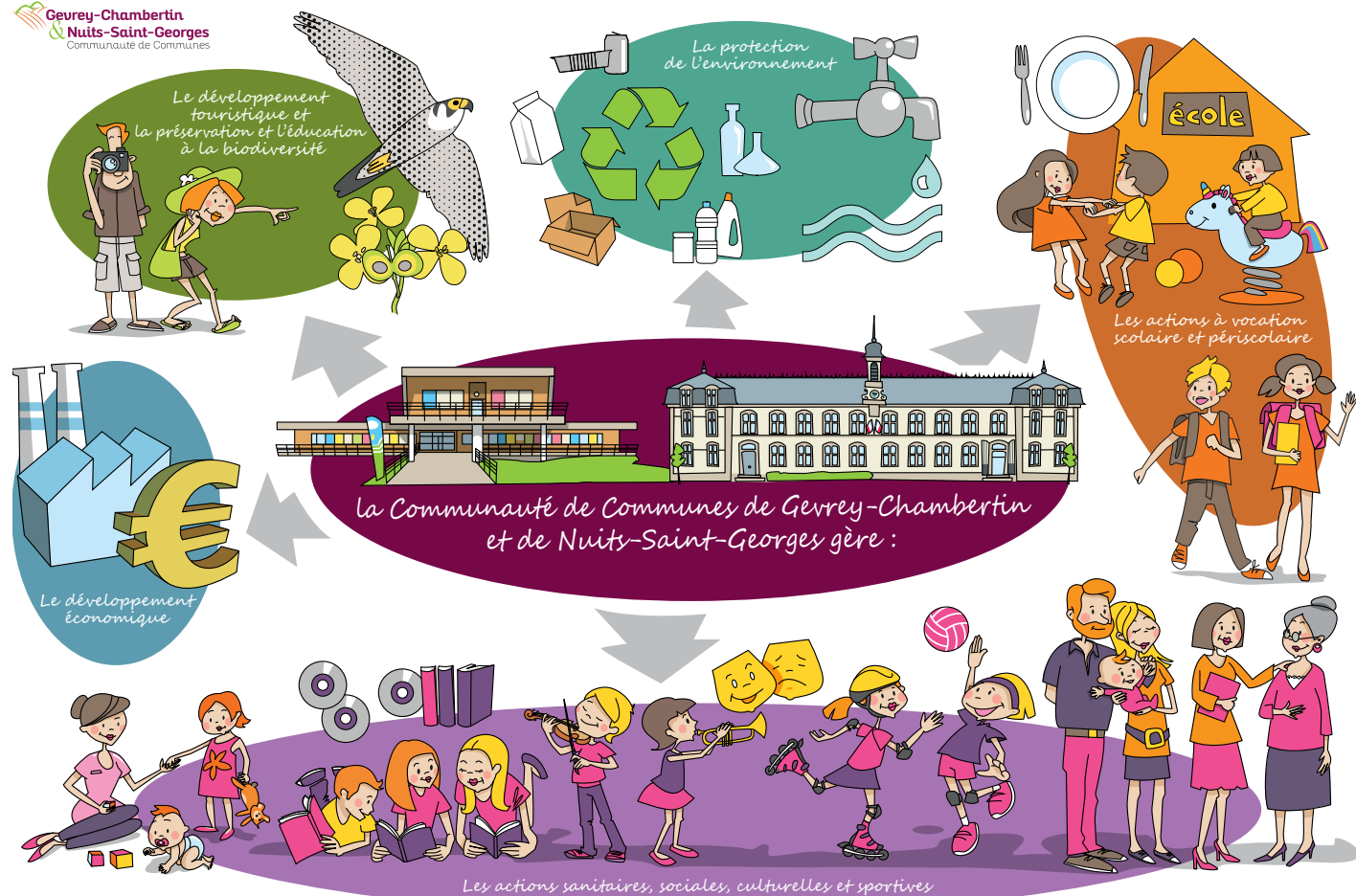
Village péri-urbain, Couchey offre à ses 1 200 habitants tous les services nécessaires avec son accueil périscolaire et sa médiathèque gérés par la Communauté de communes, son école, ou encore son agence postale. Le village dispose également de commerces de proximité utiles au quotidien : une épicerie, un café/boulangerie, un salon de coiffure, une pharmacie, un cabinet d'infirmières ainsi qu'un médecin sont en effet installés dans la commune. Un hôtel-restaurant, situé le long de la route principale, accueille également depuis plusieurs années les touristes curieux de découvrir les nombreuses richesses du territoire.

Une vie économique et associative dynamique

Tirant profit de sa situation géographique et de sa proximité avec Dijon, la commune de Couchey compte 47 entreprises et artisans, dont deux entreprises européennes spécialisées dans l'agroalimentaire : la première, faisant partie du groupe allemand Kün, et dont la production est essentiellement axée sur la fabrication de moutarde et de condiments, emploie 110 salariés. La deuxième, entreprise Mack, spécialisée dans les plats cuisinés, compte quant à elle 50 salariés. Côté vignoble le village en dénombre 6, tous nommés sous l'appellation Marsannay. Couchey profite également du dynamisme de ses 12 associations, tel que son club de Handball, qui font de cette commune un lieu paisible et attractif.

ComCom pratique

Gevrey-Chambertin
Nuits-Saint-Georges
Communauté de Communes



Services secteur Nuits-Saint-Georges

Administration générale : 03 80 27 04 70
Centre Technique Intercommunal : 03 80 61 25 95
Eau : 03 80 62 01 42
Assainissement : 03 80 61 28 49
Déchets : 03 80 61 18 19
Développement durable : 03 80 27 04 71
Médiathèques : 03 80 62 01 34
Médiation sociale : 03 80 62 01 56
Service périscolaire : 03 80 27 04 77
Service culturel : 03 80 62 01 35
Relais petite enfance : 03 80 62 46 20
École de musique : 03 80 61 13 59
Office de tourisme : 03 80 62 11 17

Services secteur Sud Dijonnais

Eau et assainissement : 03 80 51 81 88
Periscolaire-Extrascolaire : 03 80 27 04 77
Déchets : 03 80 51 04 50
Relais Assistante Maternelle : 03 80 65 77 08
Relais petite enfance : 03 80 65 77 08

Services secteur Gevrey-Chambertin

Administration générale : 03 80 51 84 59
Assainissement : 03 80 61 28 49
Service Déchets : 03 80 51 01 71
Petite Enfance : 03 80 51 84 59
Scolaire : 03 80 51 84 59
Médiathèques : 03 80 51 88 54
Centre socioculturel : 03 80 51 81 11
École de musique : 03 80 34 31 11
Direction du développement durable et de la biodiversité : 03 80 51 04 51
Office de tourisme : 03 80 34 38 40

ComCom pratique

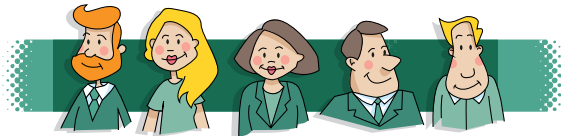
LE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE GEVREY-CHAMBERTIN ET DE NUITS-SAINT-GEORGES



Le Président

Le président,

élu par les conseillers communautaires, il est le chef de l'exécutif de la communauté de communes. C'est lui qui propose les priorités de la politique communautaire en lien avec le bureau. Il préside l'assemblée plénière, conduit les débats et fait exécuter les décisions par les services administratifs.

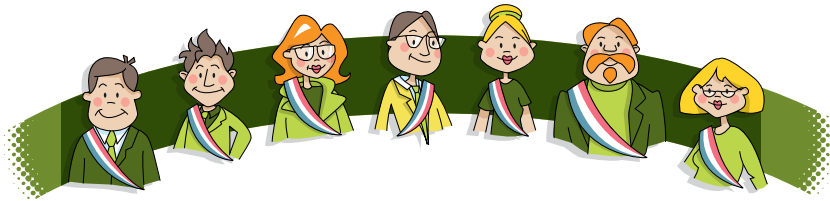


Le bureau communautaire composé de 14 vice-présidents.

Il préside également

Le bureau communautaire

composé de 14 vice-présidents. Le président leur délègue des responsabilités dans des domaines précis.



Le conseil communautaire composé de 80 élus titulaires.

Le conseil communautaire

est composé de 80 élus titulaires. Ils émanent des 56 communes du territoire qui composent la communauté de communes. Le conseil communautaire se rassemble en assemblées plénières publiques, en principe, une fois par mois pour examiner et décider des politiques communautaires dans les domaines que la Communauté de communes a à sa charge.



Les 13 commissions thématiques

Les commissions thématiques :

biodiversité, tourisme, enfance, jeunesse, culture... de nombreux sujets nécessitent une étude approfondie. La Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges rassemble 13 commissions se réunissant régulièrement qui examinent les dossiers instruits par les services administratifs. Les élus issus de chaque commune du territoire composent ses commissions. Ils émettent un avis consultatif sur des thématiques précises et soumises à la décision du bureau communautaire ou du conseil communautaire.

Les agents communautaires :

Ils sont chargés de la préparation des dossiers et la mise en application de la décision des élus. L'organisation de la Communauté de communes est axée autour de trois pôles :

le pôle attractivité, aménagement et développement durable du territoire (Développement durable ; biodiversité, tourisme, urbanisme, environnement),

le pôle Ressources, Moyens et Mutualisation (Communication, Finances, Ressources Humaines, Secrétariat Général, Services Techniques) et **le Pôle Cohésion Sociale, culture, solidarité**

(Action culturelle, service commun Affaires scolaires, Enfance/Jeunesse, centre socioculturel, Mission emploi, logement, personnes âgées).

345 agents au 31/12 oeuvrent chaque jour pour mettre en oeuvre ces services publics (50 % d'entre eux environ à temps complet).

Les 345 agents communautaires



le pôle attractivité, aménagement et développement durable du territoire



le pôle Ressources, Moyens et Mutualisation



le pôle cohésion sociale, enfance, solidarités, culture et sport

2019

Meilleurs Voeux

Christophe Lucand

Président de la Communauté de communes
de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges

et le Conseil communautaire

ont le plaisir de vous inviter

à la cérémonie des vœux

le vendredi 25 janvier à partir de 19 h

à La Karrière, à Villars-Fontaine

Un spectacle festif sous les étoiles vous sera offert avec un verre de l'amitié

★ Possibilité de se restaurer sur place (présence de food truck) ★

Inscription obligatoire sur le site Internet : wwwccgevrey-chambertin-et-nuits-saint-georges.com

LA KARRIERE



**Gevrey-Chambertin
& Nuits-Saint-Georges**
Communauté de Communes